

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 9 février 2018
 Nombre de membres 45
 Présents : 25 – Pouvoirs 5
 Votants : 29

Vote : 30
 Pour : 30
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le 19/02/2018 et publication du 19/02/2018.

L'an deux mille dix-huit, le 15 février à 18h00 heures, le Comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (25) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean de NICOLAY, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Jean-Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (5) :

Gérard CROISEAU à Gilles GANGLOFF, Dominique DUCHENE à Galiène COHU de LASSENCE, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Georges BITOT, Ghislaine SOYER à Christian JARIES.

D08_15_02_2018 : CIAP subvention NCR

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

Autorise le Président à solliciter de la Région des Pays de la Loire, dans le cadre de l'action 37 du NCR une subvention pour la réalisation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dont le plan de financement prévisionnel est arrêté comme suit :

Dépenses		Recettes	
Conception artistique	83 800 €	Région (NCR)	268 000€ 80%
Développement des applicatifs et autres dispositifs numériques	198 395 €	Mécénat	1 035€ 0%
<i>dont acquisition de matériels</i>	117 935 €	Autofinancement	67 000€ 20%
<i>dont applicatifs</i>	80 460 €		
Communication	25 670 €		
AMO	28 170 €		
Total	336 035€	Total	336 035€

Fait à Vaas
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures



Le Président
 Régis VALLIENNE